

CHARTRE D'UTILISATION DES DONNEES de l'OBSERVATOIRE REGIONAL EEDD

ARTICLE 1 – PREAMBULE : L'OBSERVATOIRE REGIONAL EEDD

L'Observatoire régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable [OREDD] est un outil au service des acteurs de ce secteur : associations, collectivités territoriales et institutions. Il permet de donner de la visibilité aux actions réalisées et d'apporter une vision globale du secteur d'activité de l'« éducation et de la sensibilisation à l'environnement et au développement durable ». Il collecte et analyse les données statistiques transmises chaque année par les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable du territoire régional.

L'Observatoire a été mis en place en 2015 par la Région, la DREAL et l'Agence de l'Eau. Il a été animé jusqu'en 2018 par le GRAINE Provence – Alpes – Côte – d'Azur avec pour objectif de produire chaque année des chiffres clés du secteur d'activité en s'appuyant sur une enquête menée auprès des praticiens de l'EEDD. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'animation de cet observatoire est assurée par l'ARPE-ARB.

ARTICLE 2 – OBJET DE LA CHARTE

La présente charte permet de poser les modalités d'utilisation des données numériques mises à disposition de l'observatoire pour toute personne morale ou physique, dénommée ci-après « l'utilisateur », souhaitant utiliser les données de l'OREDD

ARTICLE 3 – DONNEES MISES A DISPOSITION

Les données fournies par l'OREDD sont des données publiques qui rentrent dans le champ d'application des conventions et directives européennes (Aarhus Loi n°2002-285, Directive Inspire n°2007/2/CE) relatives à la transparence et à la mise à disposition au public des données environnementales.

Il s'agit de données dites « données brutes » obtenues suite aux enquêtes annuelles réalisées par l'Observatoire depuis 2015 auprès de structures EEDD du territoire, contributrices de l'Observatoire.

Les données 2018 diffusées par l'observatoire sur la plate-forme DATASUD concernent l'identité des structures, les actions d'éducation à l'environnement en face-à-face pédagogiques et les thématiques abordées.

L'Observatoire diffuse chaque année un bilan de l'année n-1. En mai 2019, elle a diffusé un bilan sur les données 2018, résumé du traitement de l'enquête avec des analyses statistiques, des exemples d'actions, des zooms sur certains territoires et des cartographies.

Ces données brutes fournies par l'Observatoire :

- ne sont pas nominatives (ne comportent pas de noms de personnes) ;
- ne sont pas exhaustives : en effet, toutes les structures EEDD du territoire ne font pas partie de l'Observatoire. De même, il se peut qu'une structure ait pu saisir une partie de ses actions et non la totalité de ses actions sur l'année. Ainsi, par exemple, les données présentées dans le dernier bilan reflètent une tendance du secteur de l'EEDD en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'année 2018 ;
- sont informatives et n'ont aucune valeur réglementaire ou légale ;
- concernent l'identité des structures et les actions d'éducation à l'environnement en face-à-face pédagogiques qu'elles mènent. Le face-à-face pédagogique est une interaction entre un animateur de l'EEDD et un public ciblé à une date et un lieu donné.

Vous retrouvez **la description des données dans l'annexe jointe** à la présente charte.

ARTICLE 4 – VALIDITE ET DESCRIPTION DES DONNEES MISES A DISPOSITION

Les données de l'OREDD, qu'elles soient sous forme de tableurs excel et/ou de fichiers SIG, sont accompagnées systématiquement de **métadonnées** comprenant à minima cette présente **charte** ainsi qu'une **description des données** en annexe : date de leur dernière mise à jour, détail de la codification des champs, (...).

Ces métadonnées fournies avec les données font l'objet d'une préparation et d'une rédaction minutieuse afin de permettre le meilleur usage possible des données.

ARTICLE 5 – MODALITES DE DIFFUSION DES DONNEES

Les données 2018 de l'OREDD seront diffusées, en licence ouverte Etalab, dans **DATASUD** la plateforme mutualisée de données ouvertes et intelligentes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Centre Régional pour l'Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de leurs partenaires (dont l'ARPE fait partie).

Les autres données, plus anciennes de l'OREDD pourront être mises à disposition sur demande auprès de l'ARPE-ARB.

La demande des données devra alors être faite par mail auprès de observatoire-eedd@arpe-paca.org en précisant l'année demandée, le territoire souhaité (niveau régional, un département ou une structure en particulier) et idéalement le cadre d'utilisation de ces données. Les données seront alors fournies au format « .csv » par messagerie électronique (dossier zippé), ou par le biais d'un logiciel de type we-transfer ; la réception des fichiers devra être confirmée par chacune des parties.

ARTICLE 6 – PROPRIETE INTELLECTUELLE DES DONNEES

La mise à disposition des données consiste en un droit d'usage à titre gracieux. Elle ne constitue en aucun cas un transfert partiel ou total du droit de la propriété intellectuelle au profit de l'utilisateur. En conséquence, l'utilisateur s'interdit tout acte de nature à porter atteinte à cette propriété.

ARTICLE 7 – USAGE ET EXPLOITATION DES DONNEES

Une concession des droits d'usage est faite dans le cadre de cette présente charte. Elle autorise les structures qui récupèrent les données à les intégrer à leur système d'information, les traiter et à en faire une diffusion, tant que cela :

- respecte la qualité des données, indiquée dans la fiche descriptive ;
- ne dénature pas les données ;
- respecte l'échelle de constitution lors de toute utilisation et veille à ne pas utiliser les données s'il se rend compte qu'elles n'ont plus l'actualité suffisante pour l'exploitation prévue ;
- reste dans le cadre de l'utilité publique. En aucun cas, les données ne doivent faire l'objet d'un usage commercial.

Toute reproduction ou représentation de ces données modifiées doit comporter la source et la date de validité des données, et si nécessaire les opérations de modification effectuées. Cela pourra prendre la forme suivante :

Source : « Données 2018 – Observatoire régional de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable [OREEDD] Provence-Alpes-Côte d'Azur – www.observatoire-eedd.org »

ou bien

Source : « Traitement réalisé par XXX à partir des données 2018 de l'Observatoire régional de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable [OREEDD] Provence-Alpes-Côte d'Azur »

Lorsque la quantité de contenus reprise est importante, merci d'insérer notre bandeau, disponible ci-dessous (clic droit + enregistrer sous) :



L'ARPE-ARB demande à l'utilisateur de lui reverser les fichiers de données agrégées dites « données élaborées », issues des traitements faits, ainsi éventuellement qu'un exemplaire du document final produit à partir de ces données à l'adresse suivante : observatoire-eedd@arpe-arb.org.

L'Observatoire, en ayant connaissance de ces traitements (et donc de l'utilité des données), pourrait les intégrer dans l'espace Ressources, voire les valoriser sur le site (articles, publications...) avec l'accord des membres du COPIL.

De même, il est demandé aux utilisateurs de signaler des biais méthodologiques ou des erreurs identifiés à la même adresse mail : observatoire-eedd@arpe-arb.org

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE

La structure qui récupère les données porte l'entière responsabilité des traitements qu'elle en fait.

La responsabilité de l'Observatoire régional de l'EEDD, et donc de l'ARPE, animateur de cet Observatoire, ne saurait être engagée quant à :

- l'usage, l'exploitation ou l'utilisation abusive et erronée des données fournies, ni aux dommages directs et/ou indirects que cet usage pourrait causer ;
- l'inadéquation des données aux besoins de l'utilisateur
- tout défaut de compatibilité des fichiers avec les systèmes informatiques de l'utilisateur.

Par ailleurs, eu égard à la nature évolutive des données, aux contraintes de maintenance et d'évolution méthodologique, réglementaire et technologique, l'OREEDD peut mettre à jour toutes les données, ressources et métadonnées mises à disposition dès que nécessaire. Aussi, il est demandé aux utilisateurs de signaler des biais méthodologiques ou des erreurs identifiés à l'adresse mail suivante : observatoire-eedd@arpe-arb.org

Fait à Marseille le 23/04/2020,

L'Observatoire régional EEDD Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ANNEXE

DESCRIPTION DES DONNEES DE L'OBSERVATOIRE

PRESENTATION GENERALE DES DONNEES MISES A DISPOSITION

Il s'agit de données dites « données brutes » obtenues suite aux enquêtes annuelles réalisées par l'Observatoire depuis 2015 auprès de structures EEDD du territoire, contributrices de l'Observatoire.

Les données 2018 diffusées par l'observatoire sur la plate-forme DATASUD concernent l'identité des structures, les actions d'éducation à l'environnement en face-à-face pédagogiques et les thématiques abordées.

Le face-à-face pédagogique est une interaction entre un animateur de l'EEDD et un public ciblé à une date et un lieu donné. Les autres activités comme la conception d'outils pédagogiques ou l'élaboration de formations ne sont pas prises en compte dans l'enquête.

L'Observatoire diffuse chaque année un bilan de l'année n-. En mai 2019, elle a diffusé un bilan sur les données 2018, résumé du traitement de l'enquête avec des analyses statistiques, des exemples d'actions, des zooms sur certains territoires et des cartographies.

DESCRIPTION DETAILLEE DES DONNEES MISES A DISPOSITION

Les données 2018 de l'OREEDD diffusées sur DATASUD sont de deux types :

- Les « données brutes » avec :
 - o un fichier tableur des actions 2018
 - o un fichier zippé contenant les données SIG (au format SHAPEFILE) des actions

- Un autre fichier zippé contenant les données SIG (au format SHAPEFILE) des structures contributrices de l'Observatoire et des communes sensibilisés en 2018.
- Une documentation associée, composée de :
 - Une cartographie des actions eeedd réalisées en 2018
 - Lacharte d'utilisation des données ; comprenant notamment la description détaillée des données
 - Le bilan annuel 2018 de l'OREEDD sorti en juin 2020.

LES ACTIONS 2018

Une **action EEDD** telle que renseignée en 2018 sur l'Observatoire correspond :

- *Un face-à-face pédagogique* entre un animateur EEDD (d'une structure, associative le plus souvent) et un public (scolaire, club-loisir ou grand public...).
- *Un lieu donné*, renseigné par le code_insee de la commune
- *Une date donnée*

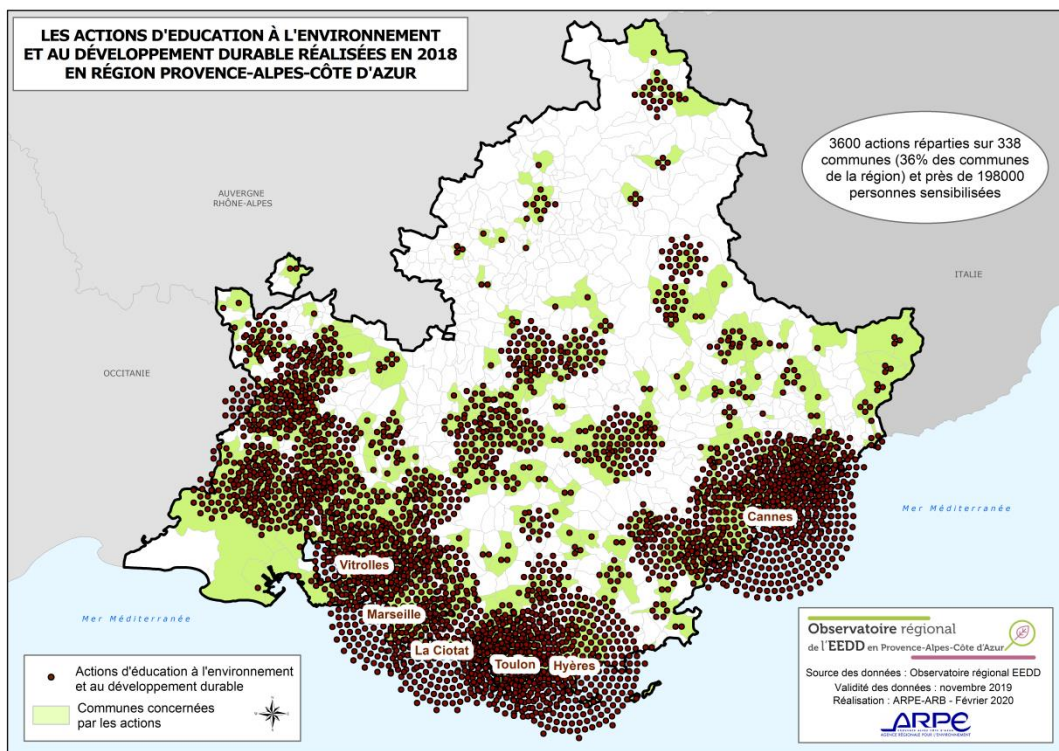
Ainsi, il peut arriver qu'un cycle d'actions faites dans le cas d'un programme pédagogique puisse comporter à lui seul 40 actions, car ayant eu lieu à différents moments de l'année ou ayant eu des publics différents à chaque fois.

Le tableur contient 4 onglets :

- *data* : le tableau lui-même
- *codification champs* : le détail de codification de tous les champs du tableur
- *menu déroulants* : le détail des menus déroulants (liste des attributs possibles) de certains champs,
- *codes insee* : les codes insee de 947 communes de la région en 2019 (+ le code 99999 pour des actions ayant eu lieu hors région)



La carte des actions :



Les données SIG des actions :

Sur le 3737 actions 2018 saisies dans l'Observatoire, 3600 actions ont pu être géolocalisées grâce au code insee renseignées par les structures. Ce code a permis de localiser l'action de manière ponctuelle sur le chef-lieu de la commune.

Les champs des données sont les suivants :

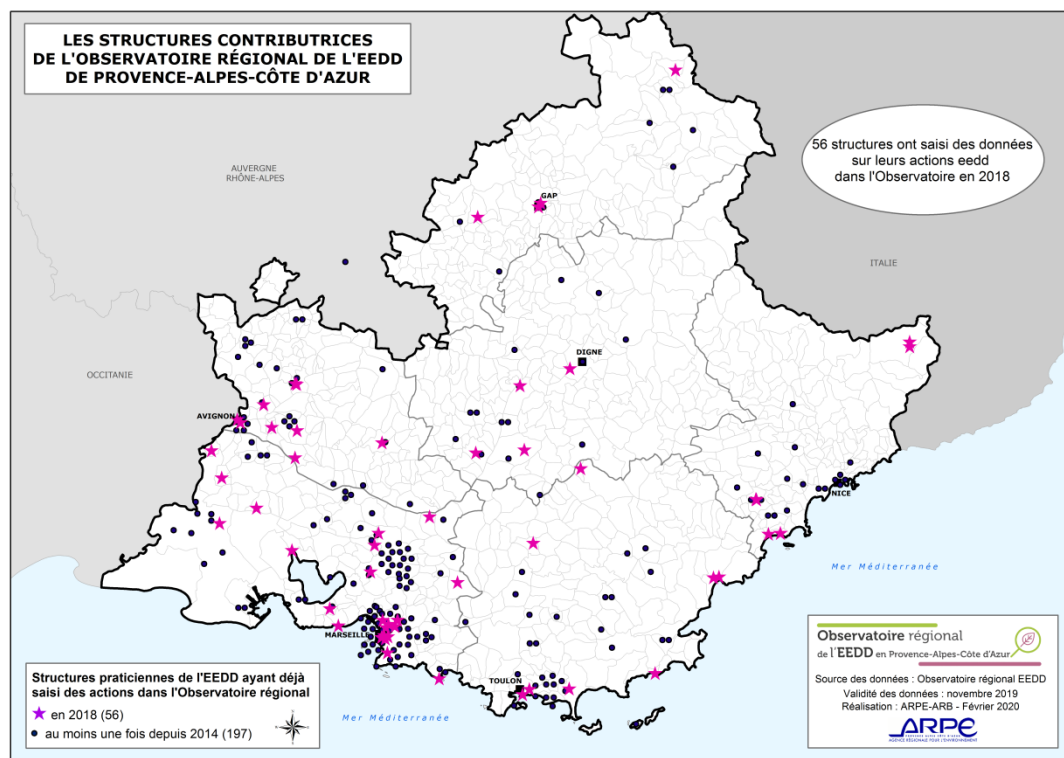
- | | |
|--------------------------------|--|
| - OBJECTID | identifiant unique de l'action (pour le logiciel SIG) |
| - Id_action : | identifiant unique de l'action (pour l'Observatoire) |
| - Insee_action | code INSEE de la commune où s'est déroulée l'action |
| - Nom_action | nom de l'action |
| - Date_début | date du début de l'action |
| - Date_fin | date de fin de l'action |
| - Periodicite_action | périodicité de l'action |
| - Nb_personnes_public | public sensibilisé (en nombre de personnes) |
| - Nom_etablissement_scolaire | nom de l'établissement scolaire |
| - Insee_etablissement_scolaire | code INSEE de la commune où se trouve l'établissement scolaire sensibilisé |
| - Theme_principal | Thématique principale de l'action EEDD |
| - Theme_secondaire | Thématique secondaire de l'action EEDD |
| - Theme_autre | Autre thématique de l'action EEDD |



NB : il est possible qu'à l'export en SHAPEFILE, certains champs soient tronqués.

LES STRUCTURES EEDD

La carte des structures :



Les données SIG des structures :

Il contient la localisation à la commune des 56 structures ayant saisi leurs actions (de face-à-face pédagogiques) dans l'Observatoire en 2018.

Les champs des données sont les suivants :

- OBJECTID : identifiant unique de la structure (pour le logiciel SIG)
- ID_EEDD : identifiant unique de la structure (dans l'Observatoire)
- NOM : nom de la structure
- NUM_DEP_S : code du département du siège de la structure
- NUM_SIEGE : code insee de la ville du siège de la structure
- ENQ_2018 (1 =) a répondu à l'enquête 2018
- NOM_COM : nom de la commune du siège de la structure
- NOM_EPCI : nom de l'EPCI sur lequel se situe la structure
- SIREN_EPCI : code SIREN de l'EPCI sur lequel se situe la structure

NB : il est possible qu'à l'export en SHAPEFILE, certains champs soient tronqués.

LES COMMUNES SENSIBILISEES :

Les données SIG des communes sensibilisées :

Il s'agit d'une couche de travail, que l'Observatoire a jugé utile de diffuser. Elle est issue de la la couche SIG des 947 communes de la Région (IGN GEOFLA), enrichie des données 2018 de l'Observatoire :

- Communes où se sont déroulées une ou plusieurs actions de face-à-face pédagogiques
- Communes où se trouvent un établissement scolaire ayant participé à une action EEDD

Les champs des données sont les suivants :

- | | |
|--------------------------|---|
| - OBJECTID | identifiant unique de la commune (pour le logiciel SIG) |
| - INSEE_COM | code INSEE de la commune |
| - NOM_COM | nom de la commune |
| - CODE_DEPT | code du département |
| - NOM_DEPT | nom du département |
| - NOM_EPCI | type et nom de l'EPCI dont la commune fait partie |
| - SIREN_EPCI | code SIREN de l'EPCI |
| - Nb_pers_sensib | nombre de personnes sensibilisées en tout sur la commune |
| - Nb_scolaires_sensib | nombre de scolaires sensibilisés en tout sur la commune |
| - Nb_etab_sco_sensib | nombre total d'établissements scolaires sensibilisés sur la commune |
| - Pres_actions_eedd | présence d'actions eedd sur la commune |
| - Pres_etab_sco_sensib | présence d'établissements scolaires sensibilisés sur la commune |
| - nb_actions_eedd | nombre d'actions eedd sur la commune |
| - nb_actions_ds_etab_sco | nombre d'actions eedd ans les établissements scolaires sensibilisés |

LISTE DES ORGANISMES AYANT CONTRIBUE A L'OBSERVATOIRE EN 2018

Animateur : Agence régionale pour l'environnement – Agence régionale de a Biodiversité (ARPE-ARB)

Partenaires institutionnels :

- Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-D'azur (DREAL)
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC)

Structures ayant saisi les actions dans l'Observatoire en 2018 (56 en tout)

- ADEE
- ADMR Loisir Culture Environnement
- ADORA Domaine du Rayol
- AERE – ALTE
- AIEJE (Association Initiatives Education de la Jeunesse à l'Environnement)
- Arts de Vivre
- Association Semailles
- Atelier Bleu – CPIE Côte Provençale
- Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur
- CHEMIN FAISAN
- Citoyens de la terre
- COLINEO
- Concordia PACA
- CORAC PACA
- CPIE Alpes de Provence
- CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur
- CPIE Pays d'Aix
- CPIE Rhone – Pays d'Arles (AEEC)
- Curieux de Nature
- E4 (Expertise Ecologique Education à l'Environnement)
- Ecoute ta Planète
- Educ'Alpes
- Environnement et Solidarité CPIE Haute-Durance
- Evaléco
- FNE 04



- FNE 13
- FNE 84
- FNE PACA
- GESPER
- GR CIVAM PACA
- GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Colibricole
- le Loubatas CPIFP
- Les Ateliers Eco-Citoyens
- Les Francas Var
- Les Petits Débrouillards PACA
- Les pimprenelles
- LPO PACA (siège régional)
- Maison des Lacs
- Maison Régionale de l'Eau
- Mémoire à lire Territoire à l'écoute
- Méditerranée 2000
- Mer Nature
- Naturoscope (siège)
- Neige & Merveilles
- Parc naturel régional des Alpilles
- Planète Sciences Méditerranée
- Robins des villes – antenne Marseille
- Société Alpine de Protection de la Nature
- Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Arc
- Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
- Terre de Vie et Nature 83 – FNE
- Union APARE-CME CPIE Pays de Vaucluse
- Université Populaire Ventoux
- URAF PACA
- Volubilis

ET DANS LE FUTUR : QUELLES DONNEES ?

Les partenaires ont souhaité, en 2019, faire évoluer l'Observatoire. Une enquête a été menée auprès des utilisateurs pour identifier les besoins en termes de valorisation et d'observation du secteur de l'EEDD. Ce travail est en cours sur l'année 2020.

D'ores-et-déjà, il a été décidé par les partenaires de l'Observatoire de stopper l'enquête actuelle exhaustive relative aux actions eedd de face-à-face pédagogiques pour privilégier une approche plus globale sur les acteurs de l'EEDD du territoire.

Ainsi il sera proposé fin 2020 un **annuaire géolocalisé des acteurs** avec une fiche descriptive pour chacun, contenant également des informations sur **plusieurs actions phares et/ou innovantes** que la structure met en œuvre sur le territoire régional.

Un moteur de recherche permettra de sélectionner et d'extraire les données directement depuis le site. D'autres données seront probablement alors mises à disposition alors sur DATASUD (fichiers SIG données brutes régionales...).

ET DANS LE FUTUR : COMMENT PARTICIPER ET INTEGRER L'OBSERVATOIRE ?

Vous êtes un acteur public qui porte des actions EEDD sur votre territoire et souhaitez intégrer annuaire des acteurs de l'EEDD en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Envoyez-nous un mail à observatoire-eedd@arpe-arb.org